



## Les relations sportives continuent

Suite à la résolution de l'Assemblée des Nations Unies invitant ses Etats-membres à cesser toutes relations culturelles et sportives avec l'Afrique du Sud, le gouvernement français vient d'interdire aux fédérations sportives tout contact officiel avec leurs consœurs du pays de l'apartheid. Nous avons demandé au ministre luxembourgeois compétent quel est son sentiment à ce sujet. Voici sa réponse:

Messieurs,

Comme suite à votre estimée du 11 avril écoulé dans laquelle vous sollicitez de ma part des éclaircissements se rapportant à nos relations sportives avec l'Afrique du Sud, je me dois de rappeler d'emblée qu'au Luxembourg, à l'instar de nombreux autres pays d'Europe, la liberté d'entrée et de sortie est garantie. Il n'y a par conséquent pas de pouvoir juridique pour entraver à destination ou en provenance d'un quelconque pays, donc aussi de l'Afrique du Sud, cette liberté fondamentale qui assure d'ailleurs tous genres de relations licites. De se prévaloir de cette liberté, nos pays démocratiques sont en droit de se montrer très fiers au regard des tristes et déplorables conflits et destins humains qui subsistent dans les territoires où les barrières, au lieu d'être abolies, deviennent plus sophistiquées avec le progrès de la technique.

En second lieu, je tiens à souligner qu'une autonomie essentielle est reconnue par les pouvoirs publics à nos organismes sportifs et que partant le Gouvernement, dans le respect le plus absolu de celle-ci, s'abstient de s'immiscer ou d'enfreindre par des contrôles et contraintes. De ce fait, des interventions de sa part se limitent à formuler des recommandations ou à donner des conseils.

C'est sur ces bases qu'en appui à la campagne internationale contre l'apartheid et aux décisions des Nations Unies que je pré suppose également la compréhension et la participation de nos organisations et instances sportives nationales pour persuader au renoncement de discrimination et de préjugés raciaux qu'une chacune a ancré comme principe primordial dans ses propres statuts.

Si je crains qu'une décision très controversée, telle qu'elle vient d'être édictée par le Gouvernement français, ne fasse entorse à la liberté et l'autonomie ci-avant relevées, il n'empêche que je m'appliquerai à éviter le soutien à des évé-

nements sportifs dont l'organisation bafoue le principe d'universalité.

Veillez croire, Messieurs, à mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Education  
Physique et des Sports

Emile KRIEPS

## Des pétitions.....

Nelson MANDELA, dirigeant de l'"African National Congress", est en prison depuis le 5 août 1962. Lors de son procès, le 12 juin 1964, il a eu ces belles paroles: "Je me suis dévoué pour l'idéal d'une société démocratique et libre dans laquelle tous les êtres humains vivraient ensemble en harmonie et auraient des chances égales. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et que j'espère atteindre. Mais si cela s'avérait nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt de mourir."

Sur initiative du maire de Glasgow 2264 maires et bourgmestres de 56 pays ont signé en 1981-82 une pétition demandant la libération de Nelson Mandela. La liste des signataires est diffusée par l'ONU. Parmi eux pas moins de 43 maires luxembourgeois, ce qui fait que le Luxembourg détient le record des réponses par rapport au nombre des communes. (Et encore il y en a dont l'absence étonne ... comme celui de la ville de Luxembourg, p.ex.)

En 1982, les Nations Unies ont lancé une nouvelle pétition auprès des personnalités de tous les milieux. A Luxembourg, les signataires vont du Président de la Chambre des Députés au Président de l'OGB-L, en passant par le Ministre de l'Intérieur, l'évêque, six députés, des fonctionnaires d'Etat, etc. Comme la liste qui est à notre disposition nous semble cependant présenter certaines lacunes peu compréhensibles (ex.: seuls les journalistes du R.L. auraient signé dans les milieux de la presse), sauf à les imputer au fait d'une mauvaise circulation de la pétition, nous renonçons à en publier les noms in extenso.

N'empêche qu'il se confirme que les Luxembourgeois jusqu'aux plus hauts échelons du pouvoir sont vite prêts à donner leur signature pour une cause humanitaire, mais quant à passer aux actes pour extirper les racines du mal, p.ex. en se ralliant à des sanctions sportives ou économiques, ....?

m.p.

